



# Comité de Quartier Sainte-Marie

## Compte-rendu de la réunion du 20 avril 2022

La réunion débute à 20 heures 30 et se déroule en présence de :

**Marie-Lyse BISTUÉ** : Adjointe, responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

**Marie SAYERSE** : Éluée référente du quartier

**Pierre CLAVERIE** : Correspondant du quartier

**Michel BARRERE** : Correspondant du quartier

**Céline BODET** : Éluée référente du quartier (absente-excusee)

**Chantal LECOMTE** : Éluée référente du quartier (absente-excusee)

**Jean-Marc DUCOUSSO** : Correspondant du quartier (absent-excusee)

Était également présente :

**Flora LAPERNE** : Conseillère municipale

Adresses mails : ml-bistue@oloron-ste-marie.fr  
c-bodet@oloron-ste-marie.fr  
m-sayerse@oloron-ste-marie.fr  
c-lecomte@oloron-ste-marie.fr

PUBLIC : 10 personnes

## 1) Introduction

Peu de présence du fait du débat télévisé entre les 2 tours de l'élection présidentielle et quelques personnes testées positives ou cas contact.

Nous avons repris, pour précisions complémentaires, quelques points des 2 premières réunions pour ensuite écouter les nouvelles demandes des participants présents.

### **Complément sur le paragraphe « informations » - « Boulevard François Mitterrand – contre allée face au lycée » de la réunion du 23 février 2022**

Suite à la proposition qui a été présentée et retenue, la mise en place des panneaux et du changement de circulation est programmée après la foire du 1<sup>er</sup> mai.

## 2) Questions / Réponses

### **Point 49 : Rue de Révol**

Une étude de sens unique sera faite en concertation avec les commerçants et les habitants concernés.

Une proposition a été faite par Marie-Lyse BISTUÉ et est déjà mise en place (quartier Légugnon – Ste-Croix – Notre-Dame) : création d'une commission avec participants volontaires pour travailler sur l'étude de projets importants ou proposition, réunion des comités de quartiers tous les 3 mois avec commission intermédiaire (si nécessaire, rencontre avec les services de la mairie et les élus référents) en gardant toujours les questions diverses en réunion de quartier.

La décision pourrait être prise au cours de la prochaine réunion de quartier.

Le 1<sup>er</sup> thème pourrait concerner l'étude de la modification de circulation de la rue de Révol.

**Réponse** : La désignation d'un bureau d'étude architecture est en cours. Dans la mission, il est prévu des réunions de travail et de concertation avec l'ensemble des usagers (commerçants, habitants, quartiers, etc...).

### **Point 50 : Éclairage public**

Des explications sur le changement de l'éclairage public sont données.

Une intervention de Charlotte LEFEVRE, chargée de mission transition énergétique à la mairie, est-elle possible afin d'obtenir des informations plus précises sur l'éclairage du quartier (ronds-points, lycée, rocade, détection présence automatique) ?

**Réponse** : Charlotte LEFEVRE, chargée de mission transition énergétique, viendra présenter les évolutions de l'éclairage public.

### **Point 51 : Gestion des déchets**

Intervention d'un participant, suite à la lecture d'un article sur internet, indiquant l'obligation d'avoir en 2024 un composteur dans les appartements.

Comment va se passer cette installation ? La récupération du contenu ? Puce sur les poubelles ?

Recyclerie à Oloron ? (À Pau, benne à disposition dans certains immeubles).

**Réponse apportée lors de la réunion :** La mise en place se ferait en bas des immeubles. Il semble que les syndicats de copropriété ne soient pas tous d'accord pour leur mise en place. De plus, il faut aussi que les habitants soient impliqués dans la gestion de ce composteur (respecter le dépôt des déchets autorisés – ne pas confondre avec une poubelle).

Une expérimentation pourrait être envisagée avec une petite formation par les animateurs du programme du SICTOM, expliquant les conditions d'utilisation d'un composteur collectif ; la difficulté étant de trouver les «volontaires».

## **Point 52 : Divers**

a) Lu : un article sur Oloron indiquant que tout le centre-ville est limité à 30km/h. Quelles rues sont concernées ? Où est le centre-ville d'Oloron (délimitation) ?

**Réponse apportée lors de la réunion :** Toutes les rues sauf la rocade qui est limitée à 50km/h et la rue Louis Barthou, limitée actuellement à 20km/h. Pour les voies partagées (sens unique), le cycliste (circulation autorisée dans les 2 sens – indiquée par des panneaux ou des pictogrammes au sol) cohabite avec les autres modes de transport.

b) De nombreux panneaux de signalisation sont détériorés et/ou se retrouvent au sol (soit à cause du changement climatique – forts coups de vent – ou simplement par incivilité).

**Réponse :** Les services techniques essaient de remettre en place tous les panneaux (souvent détériorés par incivisme).

c) Nuisances en ville : Est-il possible de distribuer des flyers dans les quartiers concernés pour rappeler la réglementation (containers sur trottoirs, tonte – rappel heures et jours, bruit, haies envahissantes sur trottoirs).

**Réponse :** Une opération sera réalisée rapidement.

## **Point 53 : Rue de la Hourquette**

Problème passage piétons.

**Réponse :** Le passage piéton sera tracé fin mai – début juin.

## **Point 54 : Rue Adoue**

Déjections canines : après une amélioration ... le problème revient dans d'autres quartiers aussi !

**Réponse apportée lors de la réunion :** Le magazine de la Ville rappelle régulièrement la réglementation au sujet des déjections canines et la sanction en cas de non-respect. Suite à la réunion du comité de quartier de Ste-Croix, des flyers ont été distribués dans les boîtes aux lettres des riverains du quartier rappelant la réglementation.

## **Point 55 : Chemin de Compostelle**

La plaque avec le nom du chemin est peu visible. Est-il possible de la changer de place ?

**Réponse :** La plaque a été changée de la place.

### **Point 56 : Rue Jacques Ellul**

Rue dangereuse à l'angle droit : pas de visibilité (hauteur clôture respectée). Voir avec les habitants concernés pour l'étude d'un sens unique ?

**Réponse** : À l'étude. Une proposition sera faite aux élus courant juin.

### **Point 57 : Parking de la piscine**

Remarque déjà faite : Tous les véhicules qui sortent de ce parking et qui repartent vers le rond-point du Tibet font demi-tour au rond-point du Mcdo. Une demande de comptage avait été formulée ainsi qu'une étude pour modifier ces « doubles passages ».

**Réponse** : Le sens de circulation du parking de la piscine ne sera pas modifié. Il est impossible de faire sortir de flux de voitures vers le giratoire Jean Moulin qui correspond à l'entrée piétonne du Collège Tristan Derème (circulation piétonne dense). Idem pour les bus qui ne peuvent pas avoir un rayon confortable pour sortir sur le giratoire en direction du Boulevard de l'Aragon.

### **Point 58 : Rocade**

Stationnements des poids lourds de courte durée, en partie sur la piste cyclable, principalement devant la boulangerie Marie Blachère et Intermarché (achat casse-croûte par les chauffeurs).

Cette partie de rocade peut-elle être sécurisée ?

**Réponse** : Cette partie de rocade a été sécurisée.

### **Point 59 : Ets Antonietti**

Depuis le rond-point devant Renault et jusqu'au rond-point du Mcdo, il manque la continuité du trottoir en bordure de terrain – entrée commerces jusqu'à l'arrêt de la navette La Gravette.

**Réponse** : Chiffrage de cet aménagement et proposition pour le budget 2023.

### **Point 60: Rond-point rue des Oustalots et rue Darré Coqué**

Demande de précision sur la propriété du ou des terrains concernés, gelés par la Ville par une ouverture sur la rue Pierre Daguerre (ancien projet déviation).

Un riverain souhaiterait savoir le numéro des parcelles cadastrales pour mieux visualiser ce projet de déviation et si les parcelles ont réellement été achetées par l'ancienne municipalité.

Où en est ce projet ? Quelles conséquences de circulation rue Pierre Daguerre ?

**Réponse** : L'ensemble des parcelles nécessaires pour un aménagement de voirie ont été acquises par la Municipalité. Aucun projet n'a été validé sur le Programme Pluriannuel d'Investissement jusqu'en 2026. Une réflexion est lancée pour étudier une voie verte (piétons, vélos).

### **Point 61 : Rue des Oustalots**

Cette rue très étroite à sens unique – partagée avec les cyclistes autorisés dans les 2 sens – drainerait un nombre important de véhicules.

À noter que cette rue semble avoir la préférence du fait que des ralentisseurs ont été placés rue Auguste Peyré (sécurité école) et rue Georges Messier (vitesse véhicules) et que cette rue débouche directement sur les commerces et évite aux véhicules le grand tour par la rocade.

**Réponse :** Une étude de circulation dans le quartier est en cours pour gérer cette problématique et les futurs travaux d'aménagements de la rue Roussel.

### **3) Informations**

Marie-Lyse BISTUÉ donne quelques informations concernant le contrôle de la vitesse des véhicules en Ville :

Le contrôle fait par le radar mobile rue Camou (quartier Notre-Dame) montre que 90% des véhicules sont à moins de 50km/h et dans ces 90%, 70% sont à moins de 30km/h.

Peu de véhicules (48/jour) même en comptant le jour de marché.

L'interdiction de tourner à gauche au bout de la rue Camou – côté Pont Laclau – a réduit le nombre de véhicules, ce qui est plus sécurisant pour les piétons avec un aménagement en cours (trottoirs).

**Prochaine réunion du Comité de Quartier : mercredi 15 juin 2022 à 20h30 à l'ancienne mairie**